

M. Peters: Bravo!

M. Benjamin: Si le prix mondial du minerai de fer avait grimpé au même rythme que celui du pétrole, je me demande ce qu'auraient dit les députés de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve si le ministre des Finances avait déclaré que les redevances sur ce minerai de fer versées aux gouvernements provinciaux en cause ne seraient plus déductibles.

Si le prix de l'amiante avait augmenté autant que le pétrole sur le marché mondial, je me demande combien de députés de la province de Québec se seraient réjouis que le ministre des Finances ait exclu les redevances versées sur l'amiante à la province de Québec. Si le prix du cuivre n'avait cessé d'augmenter sur le marché mondial, je me demande ce que la Colombie-Britannique et le Manitoba auraient ressenti.

J'exhorte les députés à réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire. Si, à l'instar du ministre des Finances, nos vis-à-vis s'imaginent que cette éternité s'appliquera seulement dans le cas du gaz et du pétrole, ils vont réellement avoir des problèmes. Mais s'ils disent qu'elle va s'appliquer à tout, mieux vaudrait qu'ils songent un peu à la Confédération, à ce que dit l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et aux efforts réels et sincères de toutes les parties pour trouver des accommodements et arriver à un accord sur cette question; autrement, celle-ci risque de hanter le Parlement et notre pays pour bien des années à venir. Au nom du ciel, n'adoptez pas cette mesure! Cependant, si vous y tenez absolument, faites un nouvel effort pour en arriver à un accord et à un accommodement. C'est le moins que vous puissiez faire.

Évitons d'avoir à nous reprocher de ne pas avoir étudié toutes les possibilités, tous les moyens. Le problème est d'importance nationale. Cela n'a rien à voir avec la supériorité d'un parti politique, d'une province ou d'une région sur un autre.

Cette mesure m'a probablement scandalisé autant que l'application de la loi sur les mesures de guerre, comme elle a d'ailleurs scandalisé bien des Canadiens qui réfléchissent.

M. Nystrom: Les libéraux ne réfléchissent pas.

M. Benjamin: Même si, pour l'amour de discuter, on devait admettre que le gouvernement fédéral a raison dans ses appréhensions à l'égard de la structure financière et du régime fiscal au pays, ce n'est sûrement pas la façon d'y remédier. Ce n'est pas ainsi qu'on doit mettre fin à ces appréhensions et résoudre les problèmes prévus. Ce n'est pas la solution au problème. Même si le gouvernement croit avoir raison de proposer la chose, il n'a pas encore épuisé toutes les possibilités aptes à résoudre les différends entre les provinces et le gouvernement fédéral. Loin de moi de prétendre un instant que le premier ministre et le gouvernement NPD de la Saskatchewan ont entièrement raison. Personne n'a jamais entièrement raison.

Une voix: Et encore moins le gouvernement actuel.

M. Benjamin: Sûrement les députés d'en face ne prétendent pas avoir toujours raison, ni que le ministre des Finances ne se trompe jamais. Il devrait sûrement être

Droit fiscal

disposé à reconnaître la justesse des propos du député, dans l'intérêt du pays et pour éviter d'attiser la colère, véritable ou supposée, de la population de cette partie du Canada. Le ministre aurait dû accepter l'amendement hier soir. La loi aurait été immédiatement votée, seul un petit nombre d'articles restant en suspens pendant quelques mois.

● (1620)

Les parlementaires fédéraux et ceux des provinces ont peiné pour assurer la bonne marche du pays et en général ils y ont réussi. Les 105 dernières années ont été marquées d'innombrables mesures originales, à l'échelon national et sur le plan provincial, et l'occasion est belle d'en fournir un nouvel exemple. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le ministre l'a laissé passer. Je ne le considère pourtant pas comme un homme mesquin et entêté.

Une voix: Il est simplement idiot.

M. Benjamin: Qu'y a-t-il à perdre?

M. Epp: L'honneur.

M. Benjamin: Il y a tant à gagner, et il n'y a sûrement rien à perdre à essayer de nouveau. Il est évident que les premiers ministres Blakeney et Lougheed n'ont pas renoncé. Pourquoi alors le ministre des Finances ne veut-il pas essayer d'obtenir un accord sur une solution qui emporterait l'adhésion, adhésion si nécessaire à la bonne marche de la fédération? Loin de s'orienter dans cette voie, il sape et il trahit la Confédération et la nation. Je me demande ce qu'il ferait si le pétrole et le gaz se trouvaient en Ontario et au Québec.

J'espère que d'autres députés interviendront après moi, pour donner au ministre quelques minutes de réflexion.

M. Nystrom: Un jour ou deux.

M. Benjamin: Monsieur le président, certains députés me jugent amusant, mais je n'ai jamais parlé à la Chambre avec plus de sérieux qu'en cette minute. Je supplie tous les députés, dans l'intérêt du pays et du Parlement, d'accepter l'amendement.

M. Stevens: Monsieur le président, il reste encore des questions à propos de l'article 7; le ministre pourrait peut-être y répondre avant le vote sur cet amendement. A propos de l'article 7, qui porte sur les biens immobiliers, j'ai demandé au ministre, comme en témoigne le hansard à la page 3234, d'étudier mes observations et celles du député de Kingston et les Îles et de dire s'il pourrait modifier le bill afin de veiller à ce que les petits constructeurs ne soient pas injustement frappés par cette disposition. Je lui ai également demandé si, au cas où il ne jugerait pas opportun de faire cela, il expliquerait davantage son attitude au comité.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le président, j'ai déjà dit au comité que nous n'avons aucun moyen de faire une distinction entre les constructeurs selon leur importance aux fins de ce bill. Je pense que le député de Broadview a clos le sujet, après ce que j'ai dit. Je n'ai rien à ajouter à l'explication complète donnée lors de la présentation de l'article.